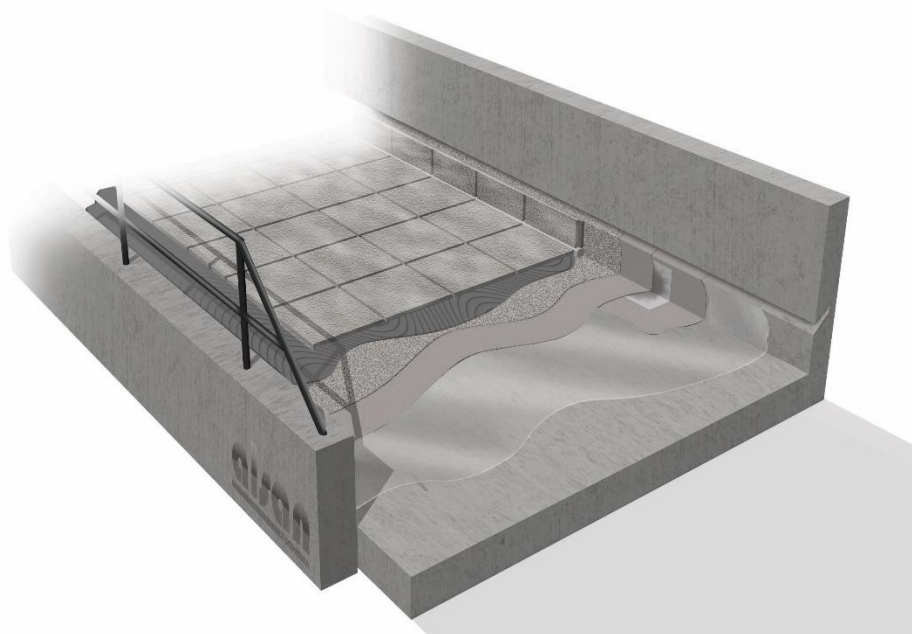


PROCEDE ALSAN 450

FICHE SYSTEME D'UN S.E.L. CONFORME AUX REGLES PROFESSIONNELLES S.E.L.
« Balcons et planchers sur espaces non clos »
(Juillet 2021)

Système circulaire sous protection dure rapportée : classe SE3m



Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Identification du S.E.L.

Nom commercial :	ALSAN 450
Nature chimique :	Polyuréthane
Coloris :	Selon nuancier ALSAN 450
Classe du S.E.L. :	SE3m (circulable sous protection dure rapportée, climat de plaine et de montagne)
Application dans les DROM revendiquée :	Non
Epaisseur sèche du S.E.L. :	Conformément aux règles professionnelles, épaisseur $\geq 1,2$ mm

Les protections dures rapportées admises sur le S.E.L. ALSAN 450 sont :

En climat de plaine et de montagne

- Protection dure collée (carrelage, dalles de pierre).
- Protection par dalles sur plots :
 - o Dalles en béton et en pierre naturelle conformes au NF DTU43.1 P1-1.
 - o Dalles Céramiques conformes aux règles professionnelles « Dalles céramiques sur plots sur étanchéité »
 - o Dalles en bois visées dans le DTA n°5.2/15-2453 de SOPREMA : PRESTIDALLE et EXODALLE

En climat de plaine uniquement

- Protection dure désolidarisée (chape sur couche de désolidarisation et carrelage collé).
- Protection par platelage bois (conforme aux règles professionnelles).
- Protection par dalles sur plots : Dalles en bois DALDECOR visées dans le DTA n°5.2/15-2453 de SOPREMA.

Composition du système

CHOIX DU PRIMAIRE SELON SUPPORT

Supports Primaires <i>Nature chimique</i>	Support à base de liant hydraulique	Support carreaux de céramique ou assimilés	Support dalles en pierre	Support métallique	Délai de recouvrement à 20°C	
					Mini	Maxi
ALSAN 150 <i>Polyuréthane monocomposant</i>	250-400 g/m ²	250-400 g/m ²	250-400 g/m ²	150 – 250 g/m ²	10h	36h
ALSAN EP 120 <i>Epoxy bi-composant</i>	250-600 g/m ²	250-600 g/m ²	250-600 g/m ²	200 – 300 g/m ²	18h	72h
ALSAN PRU <i>Epoxy bi-composant</i>	300-500 g/m ²	300-500 g/m ²	300-500 g/m ²		2h	48h

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

ARMATURE POUR RELEVES

Composition du renfort en relevé	Produits et matériaux		Consommation minimale	Délai de recouvrement à 20°C	
	Désignation	Nature chimique		Mini	Maxi
1 ^{ère} couche	ALSAN 500 Colle	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	300 g/m ²	Frais	Frais
Armature pour relevés	ALSAN Toile de renfort*	<i>Toile polyester</i>	35 g/m ²	24h	48h

* Alsan Toile de renfort peut être remplacé par Alsan Voile de renfort (polyester, 50 g/m²).

Le relevé reçoit ensuite les 2 couches d'étanchéité en même temps qu'en partie courante.

ETANCHEITE EN PARTIE COURANTE et EN RELEVES

Composition du S.E.L.	Produits et matériaux		Consommation minimale	Délai de recouvrement à 20°C	
	Désignation	Nature chimique		Mini	Maxi
Etanchéité 1 ^{ère} couche	ALSAN 450	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	950 g/m ²	24h	48h
Etanchéité 2 ^{ème} couche	ALSAN 450	<i>Polyuréthane monocomposant</i>	950 g/m ²	24h	48h

COMPOSITION DES PROTECTIONS

Protections au choix	Produits et matériaux		Consommation	Délai de recouvrement à 20°C	
	Désignation			Mini	Maxi
Carrelage collé	Couche de liaison	ALSAN 450 + SILICE (M ou G)	300 g/m ² A refus*	Frais 48h	Frais -
	Colle à carrelage	WEBERCOL GRES ou WEBERCOL PLUS	Voir Fiche Technique WEBER		
Dalles sur plots	Plots et dalles conformes au §10.9.3.1 des Règles professionnelles.				
Protection dure désolidarisée	Couche de désolidarisation	Ecran NTS 170	170 g/m ²	Posé à recouvrement de 10cm	
		+ film synthétique	≥ 0,1mm	Posé à recouvrement de 10cm	
	Mortier conforme au §10.9.2 des Règles professionnelles.				
Platelage bois	Conforme aux Règles Professionnelles pour la conception et la réalisation des toitures-terrasses et balcons étanchés avec protection par platelage en bois.				

* La SILICE en excès est balayée puis aspirée soigneusement pour laisser seulement les grains adhérents.

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Accessoires divers

Point à traiter	Accessoires correspondants
Colle pour costière métallique	Colle mastic PU type ALSAN FLEX 2711 CO

Supports : Préparation

Les supports doivent être préparés conformément aux Règles professionnelles pour respecter les conditions de pente, de planéité, de porosité et d'humidité du support. Les fissures d'ouverture comprise entre 0,3 mm et 0,8 mm sans désaffleurs doivent être traitées.

Reprofilage	Réalisé avec un mortier conforme au § 10.3.1 des Règles professionnelles ou à l'aide d'un tiré à zéro avec un primaire époxydique (ALSAN EP 120 ou ALSAN PRU) chargé de silice F à raison du ratio Primaire / Silice : de 1/1 à 1/2. Reprofilage de carrelages collés : ratio Primaire / Silice F : ½.
Imprégnation	En cas de support présentant une porosité importante, mettre 2 couches de primaire.
Bullage des reliefs	Reprise réalisée avec un mortier ou une pâte conforme au § 10.3.2 des Règles professionnelles : Mortier de réparation fibré type Alsan Mortar R460 ou Alsan Mortar R461.
Traitement des fissures	Conformément au §10.4 des Règles professionnelles : Calfeutrement : mastic PU type ALSAN FLEX 2711 CO. Renfort : ALSAN 500 Colle + ALSAN Voile de renfort (≥ 15cm de large).
Traitement des joints de dilatation (conformément aux règles professionnelles, §11.5.3)	Lyre en Toile JDX + ALSAN 500 Colle. Fond de joint en mousse expansé. Remplissage en mastic PU type ALSAN FLEX 2711 CO. Bande de désolidarisation. ALSAN 450 renforcé avec ALSAN Voile de renfort.

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Mode d'application - Spécifications

Conditions de stockage des produits	Les produits sont conservés dans l'emballage d'origine, non ouvert, entre 5°C et 35°C à l'abri de l'humidité.
Matériels	Malaxeur hélicoïdale, thermo-hygromètre. Si utilisation de silice, balai et aspirateur.
Outillage	Rouleaux, brosses, raclettes.
Préparation du mélange	ALSAN 450 : homogénéisation à 300 tr/min pendant 1 minute minimum. ALSAN EP120 et ALSAN PRU : homogénéiser la partie B, la verser dans le pot de partie A et mélanger 2 minutes à 300tr/min. A 20°C, leurs Durées Pratiques d'utilisation (DPU) respectives sont de 30 minutes et de 20 minutes.
Conditions de mise en œuvre	La température ambiante et celle du support doivent être comprises entre 5°C et 35°C. L'humidité relative HR doit être comprise entre 40% et 80%. La température du support doit être supérieure au point de rosée d'au moins 3°C pour éviter toute condensation à sa surface.
Assistance technique du fabricant	Pour toute demande d'assistance technique sur chantier, contacter votre commercial ou le service technique ALSAN.
Formation des applicateurs	Pour toute demande de formation des applicateurs, contacter votre commercial ou le service technique ALSAN.

Mise en service – Entretien – Maintenance

Délai et conditions de mise en service	La protection dure est mise en œuvre au moins 48 heures après la dernière couche d'ALSAN 450.
Entretien	L'entretien doit être régulier pour éviter tout encrassement, par jet d'eau basse pression. Les solvants et les détergents à base de Javel sont à proscrire.
Maintenance – procédure de réparations ponctuelles (seulement si protection sur plots)	Les zones non adhérentes sont retirées. Puis le S.E.L. restant est abrasé (au papier de verre ou corindon) pour créer une accroche du nouveau S.E.L. sur l'ancien sur environ 10cm de large. Le but de l'abrasion n'est pas de réduire l'épaisseur, seulement de créer une accroche. La surface est ensuite dépoussiérée et chiffonnée au DILUANT V. Puis le système est remis en œuvre intégralement : primaire + S.E.L.

Contrôle de production

Les produits faisant l'objet de contrôles de production conformément aux Règles professionnelles S.E.L. balcons et planchers sur espaces non clos édition Juillet 2021 sont :

- ALSAN 150
- ALSAN EP 120
- ALSAN PRU
- ALSAN 450

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr

Engagement du fabricant

La société SOPREMA SAS, fabricant du système ALSAN 450 s'engage à réaliser un contrôle de production conforme aux dispositions du paragraphe 3 et à s'assurer de la constance de la fabrication par la réalisation des essais définis en annexe C des Règles professionnelles, selon la fréquence spécifiée dans ladite annexe.

Date d'édition de la fiche système : 01/07/2022

Validité de la fiche système : 5 ans jusqu'au : 30/06/2027

Vous avez des questions techniques sur la mise en œuvre de nos produits ?
Contactez le pôle technique : **04 90 82 79 66**

Titulaire du procédé :

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € SIEGE SOCIAL : 14 RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG.

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557.

Tél. : 03 88 79 84 00 – Fax. : 03 88 79 84 01

www.soprema.fr - E-mail : contact@soprema.fr